



CHARTRE de l'Accueil extrascolaire (AES) de Montagny

En signant la Charte de l'Accueil "Point-virgule", équipe d'animation, parents et enfants s'engagent à assurer le bon fonctionnement de l'Accueil.

- ✓ En tant qu'enfant participant à "Point-virgule", je m'engage:

VIE EN COMMUN

- Je traite mes camarades et les animateurs/trices comme je voudrais qu'on me traite; je suis poli-e.
- Je respecte les consignes de sécurité données par les animateurs/trices.
- En cas de souci (je suis malade, je me suis disputé-e, je me sens triste, etc.), je me confie aux animateurs/trices qui m'aideront à trouver une solution.

VESTIAIRE ET SANITAIRES

- Je range ma veste, mes chaussures et mon sac d'école à la place qui m'est attribuée.
- J'enfile mes chaussons.
- Je me lave soigneusement les mains avant le repas de midi et le goûter.
- Je laisse les toilettes et le lavabo dans l'état où je les ai trouvés.

DANS LA SALLE DE L'AES

- Je prends soin du matériel, des jeux et livres mis à ma disposition.
- Je me déplace tranquillement; je joue calmement.
- Je range le matériel que j'ai utilisé.

Tournez SVP ...

REPAS ET GOÛTER

- J'attends que l'animateur/trice me serve le repas de midi ou le goûter; je mange proprement et dans le calme en restant assis-e à table jusqu'à la fin du repas.
- Je mange le repas qui est servi et je goûte de tout.
- J'aide à débarrasser, à nettoyer et à ranger les couverts.

DEVOIRS

- Je suis assis-e avec mes camarades du même âge et je fais mes devoirs seul-e ou à deux.
- Je demande de l'aide à l'animateur/trice et à mes camarades si nécessaire.
- Je respecte les consignes données par l'animateur/trice.
- Lorsque j'ai fini mes devoirs, je présente mon carnet de devoirs à l'animateur/trice, si mes parents le souhaitent.
- Lorsque j'ai fini mes devoirs, je descends rejoindre les autres enfants s'il y a de la place dans le groupe au rez-de-chaussée, ou je m'occupe jusqu'à la fin de la séance sans déranger mes camarades.
- Je ne quitte pas la salle avant que l'animateur/trice ne m'en ait donné l'autorisation.

A L'EXTERIEUR

- Je respecte et je prends soin de l'environnement (fleurs, arbres, etc.)
- Je respecte les installations de la place de jeux.
- J'informe les animateurs/trices quand je pars aux WC et quand j'en reviens.

TRAJETS

- J'adopte un comportement respectueux et responsable dans le bus ou dans le car.
- Je descends calmement du bus ou du car et je rejoins l'animateur/trice responsable qui me prend en charge.
- J'attends l'animateur/trice qui m'accompagne pour faire les trajets entre l'école et l'Accueil.
- Je prends note que la trottinette, le vélo, les patins à roulette et le skateboard sont interdits à l'Accueil.

✓ **En tant que membre de l'équipe éducative de "Point-virgule", je m'engage:**

- à prendre en charge les enfants qui me sont confiés avec respect;
- à faire respecter les consignes de sécurité et la Charte de l'Accueil, et à appliquer les sanctions prévues;
- à proposer aux enfants des activités en rapport avec leur âge et leurs intérêts selon le "Projet pédagogique" de l'Accueil;
- à promouvoir les jeux en commun et les relations sociales entre les enfants;
- à aider les enfants à gérer les conflits qui peuvent surgir entre eux;
- à rester à l'écoute des enfants.

✓ **En tant qu'animateur/trice des devoirs accompagnés, je m'engage:**

- à surveiller les enfants pendant leurs devoirs;
- à accorder à chaque enfant une aide ponctuelle (Les devoirs surveillés ne sont pas des cours d'appui!);
- à organiser les enfants par groupe d'âge et à les encourager à s'aider les uns les autres;
- à contrôler que les devoirs sont terminés et à signer le carnet de devoirs, si les parents le souhaitent;
- à faire respecter les consignes de sécurité et de discipline et à appliquer les sanctions prévues;
- à chercher une solution d'entente avec les parents et l'enfant en cas de problème.

✓ **En tant que parent, je m'engage / nous nous engageons:**

- à respecter les horaires de l'Accueil;
- à munir mon ou mes enfant-s du matériel qui est demandé (cf. liste du matériel);
- à aider les animateurs/trices à faire respecter les consignes de sécurité et la Charte de l'Accueil;
- à aviser la Responsable en cas de maladie ou d'absence de mon enfant pour d'autres motifs, par téléphone (026 / 660.11.44) ou par e-mail (info@aespointvirgule.ch).

Tournez SVP ...

En cas de non-respect de la Charte, les sanctions sont les suivantes:

1. Discussion entre la Responsable et les parents; décision éventuelle de première sanction
2. Suspension du droit de fréquenter l'Accueil pour une semaine
3. Suspension du droit de fréquenter l'Accueil pour un mois
4. Exclusion définitive de l'Accueil

NB: En cas de suspension ou d'exclusion définitive, ni le montant versé par les parents pour le mois en cours ni le montant de la cotisation annuelle à l'Association ne sont remboursés.

Nous avons pris connaissance de la Charte de l'Accueil "Point-virgule" et nous nous engageons à la respecter:

Lieu et date:

Les parents:

L'enfant - Les enfants:

Les co-administratrices:

(Raphaèle Jecker)

(Catherine Rossier)